SARL Père & Fils Négoce.
82 la chapelle bernier
22960 Plédran
Tél: 06/49/59/18/24
Mail: perefilsnegoce@gmail.com

CONDITIONS GENERALES DE VENTE COMMENT CA MARCHE ?

Valeur Nos conditions générales sont contractuelles et forment un tout contractuel avec la commande / devis. Toute commande / devis implique de la part du client l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales - que le client déclare parfaitement connaître - et la renonciation à ses propres conditions, sauf stipulation contraire dans le devis.Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Sarl Père & Fils Négoce et de son client dans le cadre de la vente des marchandises suivantes : matériel btp, accessoires, remorques et pièces détachées.

Durée de validité du devis Le devis est valable pour une durée de 15 jours.
Prise d'effet : cas général Le contrat est formé à la signature du devis par le client et après le versement de l'acompte ou bien de la totalité du devis.
Cas particulier : crédit Si le client est un particulier, avant la signature du devis, le client doit indiquer par courrier recommandé avec accusé de réception s'il entend demander un prêt pour payer le matériel.
A défaut, il est réputé ne pas avoir emprunté, et ne pourra pas se prévaloir des articles L.312-44 et suivants du code de la consommation.

DEVIS

Le devis liste l'ensemble des matériels ou équipements.
Suspension Les délais sont automatiquement suspendus en cas de force majeure ou d'imprévision et en cas d'événement indépendant de la volonté de la société ayant pour effet d'empêcher ou de retarder la livraison du matériel. N'étant pas de la faute du prestataire, ils ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnisation. Les pénalités de retard sont libératoires.

PAIEMENT

Pour tout ce qui est équipement, accessoire le règlement total pourra vous êtes demander à la signature du devis sois 100% du montant,
Il sera facturé en incluant la TVA applicable comme suit : 100% à la signature du devis,
Pour tout ce qui est matériel le règlement final doit être réaliser par le client avant la livraison ou alors par virement instantanée le jour du retrait du matériel.
Il sera facturé en incluant la TVA applicable comme suit : 50% à la signature du devis 50% a la livraison ou au retrait du matériel concernant le solde.

RESERVE DE PROPRIETE

Propriété le matériel ou équipements demeurent la propriété de SARL père & fils négoce jusqu'au paiement intégral du prix, intérêts, frais et tout autre accessoires découlant des conditions générales et du devis. Interdiction de gage ou cession par le client. Le client s'interdit de donner en gage ou de céder la propriété du matériels soumis à la réserve de propriété.

PROPRIETE INTELLECTUELLE DOCUMENT PROTEGER

Interdictions La communication de ces documents devis/facture/cgv/tarif/photos/ etc... à d'autres entreprises ou tiers est interdite et pourra donner lieu au versement de dommages et intérêts a SARL père & fils négoce par le client.

COMMANDE

Préalablement à sa commande, le Client est tenu de prendre connaissance, sur le Site, des caractéristiques essentielles du ou des Produit(s) qu'il désire commander. Le choix et l'achat d'un Produit est de la seule responsabilité du Client. Les photographies et graphismes présentés sur le Site ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur.
Le Client est tenu de se reporter au descriptif et à la fiche technique de chaque Produit afin d'en connaître les propriétés, les particularités essentielles et les délais de livraison. Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la passation de la commande par le Client.

LIVRAISON

Principe La livraison intervient des réception du matériel au dépôt de SARL père & fils négoce (si matériel sur commande) Réserves a la livraison ou a l'enlèvement du matériel le client doit l’inspecter l'essayer si cela et possible et noté toute réserve sur les matériels ou équipements. A défaut, il ne peut former de réclamation par la suite, la délivrance des marchandises est réputée conforme à la commande et aucune réclamation ultérieure de l’acheteur ne sera admise. En cas de livraison, le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur. Dans tous les cas, les opérations de déchargement des marchandises au lieu de livraison sont assurées sous la responsabilité de l’acheteur, quelle que soit la participation apportée à celles-ci par le chauffeur de la société Sarl Père & Fils Négoce ou par le chauffeur du transporteur affrété par la société Sarl Père & Fils Négoce.

MARCHANDISES

Les renseignements (descriptifs, dimensions, poids, visuels, etc.) portés sur les catalogues, prospectus, annonces, publicités, barèmes de prix et autres documents commerciaux ou sur le site Internet de la société Sarl Père & Fils Négoce ne sont donnés qu’à titre indicatif et ne peuvent engager la société Sarl Père & Fils Négoce.

DONNEES PERSONNELLES

Accès par la SARL, La société SARL père & fils négoce traite des données personnelles strictement nécessaires à l'exécution du devis et a l'accomplissement par la société de ses obligations légales et réglementaires. L'accès à ces données est strictement limité aux employés et préposés de la société qui y sont habilités. Les données sont conservées au sein de la société. Droits du client Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation de traitement. Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ses données. Dans ce cas il doit contacter la société : perefilsnegoce@gmail.com

GARANTIES 24 MOIS FABRICANTS

Pour prétendre à cette garantie vous devais avoir au préalablement accepter les conditions de garantie et fournir ce document des la première demande de garantie.
Les remorques neuves ainsi que le Matériel BTP sont vendues sous garantie constructeur, en outre l'acheteur reconnais avoir été informé des conditions de prise en charge sous garantie relatives au fabricant concernée, ainsi,que des obligations d'entretiens périodiques et contrôles obligatoires qui seront supportés et incombent à l'acheteur. Les conditions de garantie des fabricants sont consultables sur leurs sites internet.
La garantie est exclue : Si les matériels qui satisfont à une utilisation normale ne conviennent pas à l'utilisation spécifique ou anormale qui en est faite et que cette utilisation n'a pas été portée à la connaissance de la société au moment du devis. Si le résultat défectueux provient de l'usure normale, ou d'une négligence / défaut d'entretien de la part du client, ou du fait de tiers.
Matériel Le client dispose de la garantie contractuelle éventuellement accordée par le fabricant, ainsi que des garanties légales des vices cachés et des malfaçons. Une intervention sous garantie ne prolonge en aucun cas la durée de celle ci. Perdent le bénéfice de la garantie, les marchandises modifiées par l'acheteur ou par un tiers, les marchandises qui ne sont pas utilisées conformément à leur destination et celles qui auront été utilisées en méconnaissance des recommandations et/ou conseils d'utilisation de la société Sarl Père & Fils Négoce ou du fabricant.

PERTE FINANCIERE DU CLIENT EN CAS DE PROBLEME AVEC LE MATERIEL

Dans une telle hypothèse, le Vendeur ne saurait être tenu pour responsable des éventuelles conséquences financières ou techniques qui seraient éventuellement dénoncées par le Client, liées à la non-conformité et au rallongement des délais, le Client renonçant d'ores et déjà à réclamer toute indemnité ou somme au Vendeur, à quelque titre que ce soit.
En conclusions aucun dédommagement ne pourra être réclamé suite aux éventuelles conséquences de l'immobilisation du matériel, nous ne rembourserons en aucun cas d'éventuelles facture de main d'œuvre, transport, location d'un matériel de remplacement ou autre.

STOCKAGE DES MATERIELS

Un stockage du Produit en intérieur par le Client est vivement conseillé par le Vendeur.
Ce dernier ne pourra être tenu pour responsable d'un mauvais stockage du Produit par le Client qui pourrait engendrer une détérioration anormale et précoce. Exemple apparition de rouille, peinture qui s'écaille ou autre.

RESILIATION

En cas de résiliation unilatérale du fait du client avant la livraison du matériel le montant des acomptes versés sera conservé par la société à titre d'indemnisation, sans préjudice des frais supplémentaires qui pourraient être dus, sur justificatif, tels que coût des matériels commandés ou fabriqués. En outre aucune annulation de commande à l'initiative de l’acheteur ne sera acceptée, sauf accord exprès et écrit de la société Sarl Père & Fils Négoce. En tout état de cause et dans l'hypothèse d'une annulation de commande acceptée par la société Sarl Père & Fils Négoce, les frais déjà engagés au moment de l'annulation seront facturés à l’acheteur avec un minimum forfaitaire correspondant à vingt-cinq pour cent (25%) du montant toutes taxes comprises de la commande.

EN CAS DE PROBLEME

En cas de différend, le client et le prestataire feront leurs meilleurs efforts pour le résoudre à l'amiable. Médiateur Si le client est un particulier, en cas d'échec d'une résolution amiable, le client doit réaliser une réclamation auprès de la société, et peut ensuite saisir un médiateur. Tribunal Tout litige relatif au devis, aux conditions générales n'ayant pas pu être résolu à l'amiable sera porté auprès du Tribunal Judiciaire de Saint-Brieuc. Droit applicable Droit français.

RETRACTATION

Il n’existe pas de délai de rétractation une fois le versement de l’acompte, que ce sois pour un particulier ou un professionnelle. Aucune annulation de commande à l'initiative de l’acheteur ne sera acceptée.

Cordialement SARL Père & Fils Négoce.